



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **MAC INVEST SA**, Ch. de Crissier 16,
1008 Jouxens-Mézery
2. Déclaration de faillite: 23.02.2012
3. Suspension de faillite: 28.03.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 14.05.2012
5. Avance de frais: CHF 6'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: exploitation et vente de droits cinématographiques et multimédias, ainsi que tous investissements dans ces domaines, et l'exploitation de la licence internet d'un site communautaire.

Office des faillites de Lausanne
Tél. 021 316 65 04
1014 Lausanne Adm cant

00765581

